

Décision

Générale

colonial

Décision n° 73-898/SG/FIN autorisant M. Salah Osman Egal à acquérir un terrain non bâti, sis à Djibouti, zone industrielle sud (parti du TF n° 172).

n° 73-898/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Numéro JO
n° 12 du 25/06/1973

Date de publication
8 juin 1973

Date du numéro
25 juin 1973

TEXTE INTÉGRAL

M. Salah Osman Egal est autorisé à acquérir une parcelle de terrain non bâti, d'une superficie de 4641,75 m2 environ, lot n° 125, sis à Djibouti, Quartier 7, zone industrielle sud, et faisant partie d'un terrain plus vaste, immatriculé au Livre foncier du Territoire sous le n° 172 au nom de la Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est.